

RIGICEL**SECTION 1: IDENTIFICATION**

Identificateur du produit	RIGICEL
Autres moyens d'identification	SOL-REGICEL
Usage recommandé	Accélérateur amine ACCELERATOR, utilisé pour modifier le temps de réactivité du coulis.
Identificateur du fabricant/fournisseur	MQ SOLUTIONS, 1522 Boulevard des Laurentides, Laval, Qc, H7M 2N7, Marc Charlebois, 877-267-7249
Identificateur du fournisseur	BMQ SOLUTIONS, 1522 Boulevard des Laurentides, Laval, Qc, H7M 2N7, Marc Charlebois, 877-267-7249
Numéro de téléphone d'urgence	Marc Charlebois, 514-705-7198, 24 Hres/ 7 Jours CANUTEC, 613-996-6666, 24HR/7Jours
Numéro de la FDS	0264

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classifié selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015).

Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement :

Attention

Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Toxique par ingestion ou par contact cutané.

Toxique par inhalation.

Peut irriter les voies respiratoires.

Toxique pour les organismes aquatiques.

Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Conseil(s) de prudence :

Prévention :

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.

Ne pas perforer ni brûler, même après usage.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH et muni d'une cartouche contre les vapeurs organiques

Intervention :

EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.

EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

In Case CONTACT WITH SKIN: Wash thoroughly with water and mild soap.

Enlever les vêtements contaminés.

Identificateur du produit : RIGICEL

FDS No.: 0264

Date de préparation le 12 juillet, 2016

Page 01 de 06

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. dioxyde de carbone poudre chimique sèche

Stockage :

Stocker conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Stocker dans un endroit sec. Stocker dans un récipient fermé.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Protéger du rayonnement solaire.

Élimination :

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange:

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs
Dibutyl maleate	105-76-0	>52	

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Enlever la source d'exposition ou déplacer à l'air frais. Garder au repos dans une position confortable pour respirer.

Contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements contaminés, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Se laver rapidement à l'eau et au savon. Une pommade apaisante peut être appliquée après lavage de la peau en cas d'exposition prouvée ou suspectée, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Consulter un médecin pour l'abrasion et des brûlures.

Ingestion

NE PAS FAIRE VOMIR si la victime est consciente, faire boire de l'eau ou du lait. Si le vomissement est inévitable, empêcher l'aspiration en tenant la tête de la victime sous le genou ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

En cas d'inhalation : peut causer une grave irritation du nez et de la gorge. Sensibilisant des voies respiratoires. Peut causer de l'asthme ou une réaction semblable à de l'asthme chez certaines personnes. En cas d'ingestion : les symptômes peuvent comprendre des nausées, des vomissements, des crampes abdominales et la diarrhée. Peut causer une irritation modérée à sévère. En cas de contact avec la peau : peut causer une irritation modérée à sévère. Symptômes incluent douleurs, rougeurs, et enflures. L'inflammation et l'opacité cornéenne.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Organes cibles

Yeux, système digestif, foie, système respiratoire, peau.

Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Asthme, dermatite, troubles des yeux, troubles respiratoires, allergies cutanées, troubles cutanés.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Petit feu : Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche ou mousse extinctrice appropriée. Grand feu : Mousse

Identificateur du produit : RIGICEL

FDS No.: 0264

Page 02 de 06

Date de préparation le 12 juillet, 2016

extinctrice appropriée à la situation.

Dangers spécifiques du produit

Peut s'enflammer s'il est chauffé à de hautes températures. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se déplacer le long du sol ou peuvent être déplacés par ventilation et enflammé par des sources d'allumage à des endroits éloignés des points de manutention. l'exposition à des flammes ou soudage à l'arc peut produire des gaz hautement toxiques en raison de la décomposition thermique ou la combustion du produit.

Peut inclure may pas limité au Oxydes de carbone oxydes de nitrogènes corrosifs et comburants.

Équipement de protection individuelle et précautions pour les pompiers

Avant d'entrer, surtout dans les zones confinées, utilisez un moniteur approprié afin de vérifier ce qui suit : la présence de gaz ou de vapeurs toxiques. Utiliser Bunker gear and une protection respiratoire (SCBA) Autonome approuvé par le NIOSH appareil respiratoire devrait être disponible pour les pompiers.

Les pompiers peuvent entrer dans la zone s'ils portent un APRA à pression positive et une tenue de feu complète. Voir Protection de la peau à la Section 8 (Contrôle de l'exposition/protection individuelle) pour obtenir des conseils sur les équipements de protection appropriés contre les agents chimiques.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Évacuer les lieux immédiatement. Isoler la zone de danger. Ne pas laisser entrer le personnel superflu ou non protégé. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter un équipement de protection approprié. Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.

Précautions relatives à l'environnement

Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Fuites et déversements mineurs : absorber la matière avec de la terre, du sable ou un autre produit non-combustible. Ne pas toucher le produit déversé. Fuites ou déversements importants : endiguer et récupérer l'eau contaminée en vue de l'éliminer de façon appropriée.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Ne pas inhale ce produit. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter tout contact cutané. Utiliser une ventilation adéquate et employé une protection respiratoire si il y a présence de poussière ou vapeurs éliminer la chaleur et les sources d'ignition comme les étincelles, les flammes nues, les surfaces chaudes et les décharges d'électricité statique. Installer des affiches « Défense de fumer ». Porter un équipement de protection individuelle afin d'éviter tout contact direct avec ce produit chimique. Garder les récipients bien fermés s'ils sont inutilisés ou vides. NE PAS fumer sur les lieux de travail. NE PAS manger, boire ou stocker de la nourriture sur les lieux de travail. Bien se laver les mains après avoir manipulé ce produit et avant de manger, d'utiliser les toilettes ou de quitter le lieu de travail. Faire nettoyer les vêtements avant de les porter de nouveau. Informer le personnel de la blanchisserie des risques liés aux produits.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker à l'écart de la chaleur et de la flamme stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : frais, sec, bien ventilé, à l'abri de la lumière directe du soleil et loin de la chaleur et des sources d'ignition.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
Nom chimique	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
Dibutyl maleate	Non établie		Non établie			

Contrôles d'ingénierie appropriés

La ventilation générale est habituellement adéquate. Des concentrations supérieures à TLV peut se produire lorsque MDI est utilisé dans un endroit mal ventilé. Dans de tels cas, ou à chaque fois les concentrations de MDI dépassent le TLV, une protection respiratoire doit être porté. Un respirateur à adduction d'air ou un appareil respiratoire autonome à pression positive est recommandée. Dans

situations où MDI est pas pulvérisé ou chauffé et un appareil d'air ou autonome fourni est indisponible ou son utilisation

Identificateur du produit : RIGICEL

FDS No.: 0264

Page 03 de 06

Date de préparation le 12 juillet, 2016

pratique, il faudrait au moindre avoir un respirateur d'air purificateur équipé d'une cartouche organique et un filtre à particules doit être porté. Toutefois, cela ne devrait être autorisée que pour de courtes périodes de temps (moins d'une heure) à des concentrations relativement faibles (à ou près de la TLV). Cependant, en raison des faibles propriétés d'alerte de MDI, ajustement approprié et en temps opportun le remplacement des éléments filtrants doit être assuré. Observer règlements de l'OSHA pour l'utilisation d'un respirateur (29 CFR Part 1910.134). Prévoir une douche oculaire et une douche d'urgence s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et écran facial si le contact est possible.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

Protection des voies respiratoires

When ventilation is inadequate porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH et muni d'une cartouche contre les vapeurs organiques.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Jaune légère. Dimension des particules: Pas disponible
Odeur	Pas disponible
pH	Pas disponible
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); -8 °F (-22 °C) (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	140 °F (60 °C)
Point d'éclair	> 300 °F (149 °C)
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Pas disponible
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)
Tension de vapeur	< 0.1 mm Hg à 68 °F
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	0.921 à 68 °F
Solubilité	Insoluble dans l'eau; Soluble peu importe les proportions dans solvants organiques habituels.
Coéfficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible (cinématique); 15 centipoises (dynamique)
Autres informations	
État physique	Liquide
Formule moléculaire	Pas disponible
Poids moléculaire	Pas disponible
Densité en vrac	Pas disponible
Température critique	Pas disponible
Concentration des vapeurs à saturation	Pas disponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Inconnu.

Identificateur du produit : RIGICEL

FDS No.: 0264

Date de préparation le 12 juillet, 2016

Page 04 de 06

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Inconnu.

Conditions à éviter

Inconnu.

Matériaux incompatibles

Agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique), acides forts (p. ex. acide chlorhydrique).

Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone; oxydes d'azote.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Dibutyl maleate	< 5000 mg/m3 (rat) (4 heures d'exposition)	3730 mg/m3 (rat)	10010 mg/kg (lapin)

Corrosion/Irritation cutanée

Peut causer une irritation modérée à sévère selon les renseignements relatifs à des matières très semblables.

Symptômes incluent douleurs, rougeurs, et enflures. Peut entraîner une sensibilisation de la peau par contact avec la peau.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Peut causer une irritation oculaire sévère selon les renseignements relatifs à des matières très semblables. Peut irriter ou brûler les yeux. Des dommages permanents, y compris la cécité, pourraient en résulter.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Irritation du nez et de la gorge.

Absorption par la peau

L'exposition répétée peut provoquer entraîner une destruction de la peau ou une dermatite.

Ingestion

Irritation de la bouche, de la gorge et de l'estomac. Les symptômes peuvent comprendre des nausées, des vomissements, des crampes abdominales et la diarrhée.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer une irritation des voies respiratoires sensibilisant des voies respiratoires.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale. Ne pas jeter dans les cours d'eau ou les égouts. Ne pas réutiliser les récipients vides.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses.

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Identificateur du produit : RIGICEL

FDS No.: 0264

Date de préparation le 12 juillet, 2016

Page 05 de 06

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Cote de danger NFPA Santé - 3 Inflammabilité - 1 Instabilité - 0

FDS préparée par **BMQ Solution**

Numéro de téléphone 877-267-7249

Date de préparation le 12 juillet, 2016

Date de la plus récente version révisée le 12 juillet, 2016

Signification des abréviations ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer
NFPA = National Fire Prevention Association NIOSH = National Institute for Occupational Safety and Health NTP = National Toxicology Program OSHA = Occupational Safety and Health Administration des États-Unis

Références Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).
Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database.
Dassault Systèmes/BIOVIA ("BIOVIA"). Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données NIOSH Pocket Guide. National Institute for Occupational Safety and Health. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

Avis Nous croyons les renseignements ci haut exacts. Cependant, nous déclinons toute responsabilité quant à la fiabilité et l'utilisation de ces derniers

Identificateur du produit : RIGICEL

FDS No.: 0264

Date de préparation le 12 juillet, 2016

Page 06 de 06